

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 23 juillet 2019.

Madame Nesrine Essid, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service du suivi des travaux pour le centre et le sud à la sous-direction du suivi et de contrôle des travaux à la direction des bâtiments à la direction générale des bâtiments et de l'équipement au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 23 juillet 2019.

Monsieur Hafedh Ben Othmen, conservateur des bibliothèques ou de documentation est chargé des fonctions de directeur de bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des études technologiques de Tozeur.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 92-1353 du 20 juillet 1992, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 22 août 2019.

Madame Bessma Gumiza, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est chargée des fonctions de directeur de bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des sciences appliquées et de technologie de Sousse.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 92-1353 du 20 juillet 1992, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 24 juillet 2019.

Madame Khadija Farhani, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est chargée des fonctions de directeur de bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des arts et métiers de Kairouan.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 92-1353 du 20 juillet 1992, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE**

Décret gouvernemental n° 2019-874 du 7 octobre 2019, fixant les zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Kébili.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983, relative à la protection des terres agricoles, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée notamment la loi n° 2016-67 du 15 août 2016,

Vu le décret n° 84-386 du 7 avril 1984, portant composition et modalités de fonctionnement des commissions techniques consultatives régionales des terres agricoles, tel que modifié et complété par le décret n° 93-2600 du 20 décembre 1993, par le décret n° 98-2256 du 16 novembre 1998, par le décret n° 2001-710 du 19 mars 2001 et par le décret n° 2014-23 du 7 janvier 2014,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2018-125 du 14 novembre 2018, portant nomination de membres du gouvernement.

Vu l'avis de la commission technique consultative régionale des terres agricoles du gouvernorat de Kébili, consigné dans les procès-verbaux de ses deux réunions du 7 octobre 2016 et du 10 février 2017,

Vu l'avis du Tribunal Administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Les zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Kébili sont délimitées conformément à la carte annexée au présent décret gouvernemental.

Art. 2 - Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le ministre des affaires locales et de l'environnement et le ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 7 octobre 2019.

Le Chef du Gouvernement
Youssef Chahed

Pour Contreseing
Le ministre de l'agriculture,
des ressources hydrauliques
et de la pêche

Samir Attaieb

Le ministre des affaires
locales et de l'environnement

Mokhtar Hammemi

Le ministre de l'équipement,
de l'habitat et de
l'aménagement du territoire

Noureddine Selmi

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Par arrêté du ministre de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques du 14 octobre 2019.

Mesdames et Messieurs, dont les noms suivent sont chargés d'emplois fonctionnels au ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques:

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Ibtissem Khelifi	Conseiller des services publics	Directeur d'administration centrale à la direction générale de la formation et du perfectionnement des compétences
Walid Mallat	Conseiller des services publics	Directeur d'administration centrale à la direction générale des réformes et perspectives administratives
Mohsen Sammari	Administrateur en chef	Directeur d'administration centrale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique
Sameh Essghaier	Administrateur conseiller	Directeur d'administration centrale à l'unité de suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics
Saoussen Khmekhem	Conseiller des services publics	Sous-directeur d'administration centrale à l'unité de l'administration électronique
Raouf Ben Salem	Administrateur conseiller	Sous-directeur d'administration centrale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique
Kais Akara	Administrateur conseiller	Sous-directeur d'administration centrale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique
Sara Bouchaa	Conseiller des services publics	Chef de service d'administration centrale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique
Malika Chihaoui	Administrateur conseiller	Chef de service d'administration centrale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique
Oum Essaad Torchi	Administrateur conseiller	Chef de service d'administration centrale à la direction de la qualité des services publics,